

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES.

DIMANCHE,	11	JUILLET —Sainte-Elizabeth.
MARDI,	13	“ —Chambly.
JEUDI,	15	“ —Sainte-Martine.
SAMEDI,	17	“ —Saint-Alexis.

FETES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE,	11	JUILLET —Solennté du Sacré-Cœur. s., ornements verts.
Lundi,	12.	“ —S. Jean <i>Gualb.</i> , C., d., ornements blancs.
Mardi,	13	“ —S. Anaclet, P. M., sem., ornements rouges.
Mercredi,	14	“ —S. Bonaventure, E. D., d., orns blancs.
Jeudi,	15	“ —S. Henri, C., semid, ornements blancs.
Vendredi,	16	“ —N.-D du Mont-Carmel, d. m., orns blancs.
Samedi,	17	“ —S. Alexis, C., semid, ornements blancs.

CONFIRMATION PAR S. G. MGR LORRAIN.

Dimanche 11.—Île Dupas, Sainte-Dorothee, Saint-Martin.
Lundi 12.—Saint-François de Sales, Terrebonne, Sainte-Anne-des Plaines.
Mardi 13.—Sainte-Sophie, Saint-Hyppolite, Sainte-Marguerite.
Mercredi 14.—Sainte-Lucie, Sainte-Agathe.
Jeudi 15.—Sainte-Adèle, Saint-Sauveur.
Vendredi 16.—Saint-Jérôme, Saint-Janvier, Sainte-Monique.
Samedi 17.—Sainte Scholastique, Saint-Colomban, Saint-Hermas.

Dimanche 11.—Solennité du Titulaire de l'église paroissiale de Saint-Michel des Saints.

MANDEMENT DE MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL:

ANNONÇANT L'ÉRECTION DU SIÈGE DE MONTRÉAL EN ARCHEVÊCHÉ.

EDOUARD CHARLES FABRE, par la Grâce de Dieu et du Siège Apostolique de Montréal, etc., etc., etc.

Au Clergé séculier et régulier, aux Communautés Religieuses et aux Fidèles de l'Archidiocèse de Montréal, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Par deux Brefs en date du XIII Mai MDCCCXXXVI 1836) Grégoire XVI, de sainte mémoire, érigeait la Ville et District de Montréal, en Bas-Canada, qu'il démembraait du Diocèse de Québec, en Evêché séparé, et mettait à la tête de ce nouveau territoire l'Illme et Rvdme Mgr J. J. Lartigue, qui devint ainsi le premier Evêque de Montréal.

Déjà cet homme illustre et distingué, dont le souvenir est encore vivace au milieu de nous et dont le nom restera éternellement attaché à ce Siège de Montréal, comme celui de son fondateur et de son premier Pasteur, avait versé bien des sueurs à cultiver, sous la juridiction de Mgr l'Evêque de Québec, cette partie de la vigne du Seigneur, et sous le titre d'Evêque de Telmesse, il avait jeté les bases de l'Evêché de Montréal.

En 1840, 19 avril, le Seigneur rappela à lui " le premier des " Evêques de Montréal, que l'histoire placera sans doute à un " rang bien élevé parmi les Pontifes, qui ont illustré la chaire " épiscopale sur ce continent. " (Extrait des *Mélanges Religieux*.)

Mais avant de descendre dans la tombe, il avait, en 1837, obtenu pour coadjuteur celui que vous avez tous connu, N. T. C. F., et qui devait, par un long règne sur le siège de Montréal, laisser une mémoire aussi impérissable que les œuvres qu'il a créées ou qui se sont développées d'une manière prodigieuse pendant son fructueux Episcopat. Nous avons nommé Mgr Ignace Bourget, qui succéda, comme second Evêque de Montréal, à Mgr Lartigue, en Avril 1840; et depuis cette date jusqu'au jour où il prit un repos sollicité du Saint-Siège à plusieurs reprises, le 11 Mai 1876, Notre illustre prédécesseur, pendant trente-six années d'un apostolat remarquable par une activité incessante, par des œuvres nombreuses, salutaires et florissantes, par des réformes, dont on sent maintenant l'à-propos, par l'exercice de toutes les vertus qui distinguent les saints Pasteurs, Notre illustre prédécesseur, disons-Nous, s'est acquis une gloire immortelle. La tombe, qui s'est fermée sur ses déponilles mortelles, le 12 juin 1885, et qui cache à nos yeux les restes de l'Archevêque de Martianopolis, n'est pas devenue muette, et le nom de l'Illustre Prélat reste gravé dans tous les cœurs, comme son souvenir est aussi présent à tous les esprits.

C'est à ces deux hommes illustres que nous devons, après le

Saint-Siège et le Vicaire de Jésus-Christ, la prospérité et le développement extraordinaire, qu'a pris le Siège Episcopal de Montréal.

Cinquante ans à peine depuis son origine, et ce grain de sénevé planté dans le champ du Père de famille, arrosé des pluies du ciel, soutenu par la Providence au milieu des tempêtes et des revers, qui l'ont souvent assailli, est devenu un grand arbre, un arbre magnifique, qui protège sous son ombre un vaste territoire et une nombreuse population de fidèles. Cet arbre même a pu donner des rejetons, qui transplantés et nourris par des mains vigilantes, sont devenus à leur tour de grands arbres ; nous voulons nommer les diocèses de Saint-Hyacinthe et une partie notable des diocèses d'Ottawa et de Sherbrooke et du Vicariat de Pontiac, détachés du diocèse de Montréal, et qui sont maintenant prospères et florissants.

Ici, N. T. C. F., arrêtons-nous un instant pour bénir la divine Providence ; remercions la main toute-puissante du Créateur ; remercions le Pontife suprême, le Vicaire de Jésus-Christ ; entonnons le cantique d'actions de grâces au Seigneur pour les bienfaits qu'il n'a cessé de déverser par torrents sur nous, sur notre pays, sur le diocèse, auquel nous appartenons.

Il y a du prodige dans ce développement extraordinaire, et du siège de Montréal et des autres sièges épiscopaux de cette province, et ce prodige est encore plus frappant, nous croyons pouvoir le dire en toute sincérité et toute justice, pour le siège de Montréal. Chacun n'a qu'à regarder autour de soi, soit dans la ville, soit dans les campagnes de Montréal, pour constater par lui-même ces progrès rapides, ces accroissements frappants sous tous les rapports mais surtout sous le côté religieux, dont nous sommes redevables à la bonté de la divine Providence. "*Misericordias Domini in æternum cantabo,*" nous chanterons éternellement les louanges du Seigneur avec le Psalmiste : "*Visitavit et fecit redemptionem plebis suæ.*" Le Seigneur nous a visités, ou mieux, il est toujours demeuré au milieu de nous, et sa présence a été accompagnée des fruits les plus salutaires : il nous a aimés, il nous a comblés des bienfaits de la rédemption, et sa main nous a visiblement conduits dans cette voie de progrès religieux, qui fait l'admiration du monde entier, et que N. T. S. P. Léon XIII signalait dans son allocution au dernier consistoire.

Mais la Providence vient nous accorder, N. T. C. F., une nouvelle faveur. Déjà la voix publique a porté à votre connaissance cette grâce insigne, que le Vicaire de Jésus-Christ vient de décerner au siège de Montréal ; *le Pontife a érigé en Archevêché le diocèse de Montréal*, et c'est cette nouvelle, que Nous venons aujourd'hui officiellement vous annoncer.

Sainte Vierge, patronne de Ville-Marie, c'est à votre protection, à votre sollicitude pour la ville qui porte votre nom, à votre bonté pour le Diocèse qui vous est si dévoué, que Nous sommes redevables de cette insigne faveur. Nous vous en remercions de tout cœur et de toute âme.

Nous sentons, N. T. C. F., avant de vous entretenir de ce nouveau sujet, le besoin de rendre au ciel de solennelles actions de grâces ; car, plus nous avançons dans le temps, et plus il plaît à la Divine Providence de nous donner des marques visibles de sa protection spéciale sur cette ville et ce diocèse ; en conséquence notre reconnaissance doit grandir avec les bienfaits, qui nous sont dispensés d'une manière si large et si abondante, par la main de Dieu et l'entremise du Vicaire de Jésus-Christ.

Il a donc plu au Souverain Pontife d'élever à un rang plus élevé dans la hiérarchie ecclésiastique celui qui vous adresse ces paroles, celui qui est votre Père spirituel et votre Pasteur. Malgré son indignité, il passe au rang d'Archevêque de Montréal et de la nouvelle Province Ecclésiastique de Montréal, et ses faibles épaules auront à supporter le poids d'une juridiction plus étendue, car ce surcroît apporte une augmentation de charge spirituelle. Sans doute nous espérons fermement que le bon Dieu, en nous appelant à porter une responsabilité plus grande, nous ménage des grâces en proportion ; cependant nous avons besoin du secours de vos prières pour en obtenir ces grâces, qui nous sont nécessaires et nous vous exhortons dans le Seigneur à prier instamment pour votre Pasteur.

L'honneur, qui revient au Diocèse de Montréal, rejait sur vous tous, N. T. C. F. ; notre Diocèse est signalé à l'attention du monde chrétien par cette grâce, que le Souverain Pontife a jugé opportun de lui octroyer. Vous vous en réjouirez donc, et vous en remercirez Dieu avec nous. Mais ne laissez pas, au milieu de l'expression de votre joie, de considérer que la Divine Providence doit avoir eu ses vues et ses desseins en nous honorant de la manière qu'elle l'a fait, et faisons tout en notre pouvoir pour nous y conformer.

Sachons donc, tous tant que nous sommes, nous serrer de plus en plus autour de Nos Evêques, et, suivant les volontés de N. T. S. P., le Pape Léon XIII, rappelons-nous toujours que c'est d'eux que nous devons prendre le mot d'ordre pour toute lutte en faveur de la religion, ou de ce qui touche aux intérêts religieux ; rappelons-nous que la charité nous fait un devoir de mettre de côté toute aigreur, toute rancune, qu'auraient pu engendrer les combats du passé, que nous sommes tous frères et que nous n'avons qu'un seul et même père, qui est Jésus-Christ ; n'oublions pas que le Saint-Siège, en formant des groupes séparés de Diocèses trop étendus pour rester sous la direction d'un seul, n'entend pas nous séparer de toute manière ; sachons qu'il veut que l'union règne entre tous et que tous se prêtent un mutuel secours dans les choses qui concernent le bien général. Nous marcherons donc unis ensemble, et, comme la métropole dont nous sommes détachés et la nouvelle métropole, à laquelle nous appartenons maintenant, ont des intérêts communs, loin de nous jalouser les uns les autres, nous nous montrerons plutôt dévoués les uns aux autres,

comme il convient à de véritables enfants non-seulement d'une même Eglise, mais encore d'une même nation, d'un même pays.

Ici, nous croyons être l'écho de vos sentiments en rendant à notre Eglise-Mère en cette Province du Bas-Canada, à l'Eglise Métropolitaine de Québec, les actions de grâces auxquelles elle a droit, et en payant un tribut de reconnaissance aux Evêques et Archevêques de Québec pour les sollicitudes qu'ils ont eues dans le passé pour notre Diocèse et pour les Diocèses qui vont faire partie de la nouvelle Province de Montréal. Nous resterons les enfants reconnaissants de l'antique Métropole.

Prions tous, N. T. C. F., pour que cette nouvelle disposition des Evêques du Bas-Canada ait des effets salutaires, et que le bien des âmes, l'honneur de la Religion et notre sanctification à tous en soient le résultat le plus immédiat.

Prions pour le Souverain Pontife, notre chef, avec lequel nous venons de contracter des liens encore plus resserrés, et demandons au Seigneur qu'il compense, même en ce monde, son Vicaire pour sa sollicitude et sa bienveillance à notre égard.

Prions pour Nos Evêques, afin que leur mission soit fructueuse pour le salut des fidèles confiés à leur sollicitude, et afin que l'Esprit Saint dirige chacun de leurs pas et de leurs démarches, et qu'ils suivent le même sentier de la justice, qui est celui de la paix, de l'union, de la concorde et de la charité.

A ces Causes, le Saint Nom de Dieu invoqué, nous avons réglé, statué, ordonné, réglons, statuons, ordonnons ce qui suit :

1o. Le dimanche qui suivra le 22 Juillet, jour où aura lieu la remise du *Pallium*, on chantera un *Te Deum* d'actions de grâces au salut du Saint Sacrement, dans toutes les églises paroissiales, et dans toutes les chapelles du Diocèse.

2o. On remplacera à partir de la réception de la Présente, l'Oraison "*Proquâcumque necessitate*" par l'Oraison "*Pro gratiarum Actione*", jusqu'à la fin du mois d'Août prochain.

Sera la Présente Lettre Pastorale lue au prône de toutes les églises paroissiales et chapelles publiques, ainsi qu'au Chapitre des Communautés Religieuses de l'Archidiocèse de Montréal, le premier Dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, à l'Archevêché, sous Notre Seing et Sceau, et le Contre-Seing de Notre Chancelier, ce 25e jour de juin, en l'an de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt six.

† EDOUARD CHS, . RCH. ÉLU DE MONTRÉAL.

Par Mandement de Monseigneur,

T. HAREL, P^{RE}, Chancelier.

La cérémonie de la remise du *Pallium* est remise au 27 juillet, à Notre-Dame, 10 heures a. m. En conséquence, le *Te Deum* ordonné dans ce mandement se chantera le dimanche qui suivra le 27 juillet.

(Communiqué de l'Archevêché de Montréal.)

CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

Ordinations faites par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal, à la Cathédrale, le 4 Juillet 1886 :

Tonsure.—M. J. O. Forest, Montréal.

Ordres-Moindres.—M. E. Hébert, Montréal.

Sous-diaconat.—MM. J. E. Bruyère, G. Charette, J. P. Forest, J. E. Lafortune, A. H. Marsolais, P. D. Picoite, J. Robillard, Montréal.

Diaconat.—M. M. J. L. Beaudoin, Montréal.

Mardi dernier, le clergé des différentes paroisses irlandaises, accompagné des plus notables paroissiens, est venu à l'Archevêché présenter à Sa Grandeur Mgr de Montréal, une adresse de félicitations.

Cette adresse enluminée avec un art exquis, a été lue par M. le curé de Saint-Patrice.

Après y avoir répondu, Sa Grandeur s'est entretenu quelques instants avec chacun des visiteurs.

A deux heures, le même jour, près de deux cent cinquante prêtres du diocèse étaient réunis à l'Archevêché pour offrir leurs hommages et leurs félicitations au nouvel Archevêque.

Sa Grandeur, en habit de chœur, ayant pris place au trône à la Cathédrale, M. Colin, supérieur du Séminaire, lui présenta au nom du clergé séculier et régulier l'adresse suivante :

A Sa Grandeur Monseigneur Edouard Charles Fabre, premier Archevêque de Montréal, 6 juillet 1886.

“ Monseigneur,

“ Sans attendre les manifestations publiques qui se préparent, votre clergé, sous l'inspiration du respect et de la piété filiale, vient présenter ses hommages à Votre Grandeur et Lui dire les vifs sentiments qu'il éprouve à la pensée que désormais le diocèse possède, à Montréal, un Archevêque et, en Votre Grandeur, un Métropolitain.

“ Les débuts les plus généreux, deux siècles d'accroissement et un attachement immuable à la foi et aux traditions paternelles avaient mérité à Montréal, la ville de Marie, de voir, il y a cinquante ans, s'élever dans son sein un siège épiscopal. Transformée, depuis, dans son aspect par un rapide mouvement d'extension; embellie de somptueuses églises, comprenant dix-neuf paroisses où résident deux cents prêtres et se partagent environ cent quarante mille fidèles; couverte d'écoles, de pensionnats, de collèges qui attirent de toutes parts la jeunesse; offrant dans son grand Séminaire l'éducation ecclésiastique à une multitude de diocèses; devenue le rendez-vous des instituts religieux les plus florissants, le lieu de leurs établissements principaux, le centre de leurs maisons mères et de leurs noviciats, le foyer de toutes les en-

treprises de piété et de charité ; ayant ses voies de communication dans toutes les directions, reliée même à deux océans, et l'entrepôt des produits et du commerce de l'étranger ; riche par là en ressources matérielles, autant qu'en moyens de l'ordre moral pour le service de la foi, du progrès chrétien et de l'Église ; à tant de titres, cette grande ville, la plus considérable du Canada, sur les destinées religieuses et sociales du pays, se trouvait désignée pour présider à une province ecclésiastique, et nous bénissons Dieu que le 10 juin, le successeur de Pierre, par un acte de sa souveraine autorité, ait érigé Montréal en Métropole.

“ Nous en bénissons aussi l'immortel Léon XIII.

“ Il appartenait à ce Pape extraordinaire, captif dans son palais, mais dont la majesté nous frappe et l'ascendant nous étonne ; qui, de sa prison, conduit le monde ; qui déjoue la prudence calculée des plus habiles politiques et qui s'impose même à leur confiance, foudroie l'ennemi du christianisme ou mieux du genre humain et rassure au brillant flambeau de ses enseignements infailibles les nations inquiètes et troublées ; qui ranime, dirige dans la prière et l'action, les forces vives de l'Église et, en même temps, envoie des légations aux extrémités de l'Orient ; il lui appartenait, parmi tant de sollicitudes, de ne point quitter du regard ses enfants des rives du Saint-Laurent, son peuple du Canada, ses fils dévoués de notre catholique cité, et, lorsqu'il créait un cardinal pour toute la Prussance, de donner un archevêque à Montréal. Cette ville d'avenir, vaste déjà, se développant toujours mais surtout reconnaissante, applaudit avec empressement à ce qui exalte tout le pays et, en ce qui la touche elle-même, ne tiendra pas pour le moindre lien de sa propre fidélité ni pour la moindre de ses gloires d'être redevable à un si grand Pontife de l'honneur dont elle est l'objet.

“ Cet honneur est aussi le vôtre, Monseigneur ; et c'est ce qui ajoute encore à la joie dont nous sommes remplis. Nous aimons à vénérer en vous le premier archevêque de Montréal ; à voir commencer en Votre Grandeur la noble série des Prélats qui auront à exercer leur vigilance au-delà des limites d'un diocèse, sur une province entière, et, qui, plus étroitement unis au saint-siège apostolique, ne dépendront que de sa suprême juridiction ; à admirer par quel dessein cette haute dignité, dont vous êtes revêtu, prend en quelque sorte naissance dans la foi et la douceur, *In fide et lenitate* : la foi aux prérogatives surhumaines du Chef de l'Église, la confiance en ses grâces spéciales et sa profonde sagesse, la décision prompte et soutenue à ses décrets comme aussi à la direction de ses conseils, vertus chères à vos prédécesseurs et dont Vous n'avez cessé de nous offrir le remarquable exemple ;—et cette douceur mêlée de prudence et de bonté, ennemie des faux compromis non moins que du faux zèle, n'achevant pas de briser ce qu'on peut encore sauver et qui Vous porte à être aussi prodigue de Vous-même que sensible aux souffrances, à celles en particulier

de l'Eglise et du Père commun de nos âmes, et aux peines de chacun de vos prêtres. Il convenait que les archevêques de Montréal eussent une origine ornée de ces perfections.

“ Nous Vous félicitons, Monseigneur, du rang où Vous a établi le Vicaire de Jésus-Christ. Le titre par lequel Rome, en Vous élevant, déclare vos mérites, a pour vous ce charme distinct qu'il est encore un bien dont votre diocèse et votre clergé reçoivent les avantages. Tandis que Vous êtes monté dans la hiérarchie, à un degré plus proche du centre de l'unité, plus voisin du foyer où se trouvent rassemblés tous les pouvoirs diuins de l'Eglise, Votre personne, nous apparaissant plus vénérable, nous devient aussi plus paternelle, et votre autorité, qui aura à nous parler de plus haut, prend en même temps, à nos yeux, un caractère plus sacré. Le rayonnement de la majesté de Pierre, nous arrivant par un chemin plus direct, fait que notre inclination se plaît à aimer davantage en Vous ce que nous avons à y entourer de plus de respect. Et même, l'éclat dont votre dignité est environnée ne nous est pas étranger ; et nous sentons que si cet éclat a pour nature de se répandre, c'est avant tout sur votre grande famille spirituelle qu'il descend et se reflète, et d'abord, sur les aînés de cette famille, les auxiliaires de votre sollicitude pastorale, sur ceux que Dieu a faits, par le sacerdoce, les coopérateurs de votre zèle.

“ C'est pourquoi, Monseigneur, l'obéissance que Vous avez tous jours rencontré dans vos rapports administratifs avec les membres de votre clergé ; la générosité dont chacun Vous a prodigué les marques lorsqu'il a fallu tirer du péril les finances diocésaines ; ce qui s'entrepren d encore pour votre Cathédrale, les sacrifices qui se multiplient afin que, par l'imposante proportion de ses lignes, elle réponde à la renommée de votre diocèse, à la prospérité de votre ville, à l'importance de votre siège ; toutes ces formes du dévouement sacerdotal, fortifiées dans la foi et l'amour, en face de votre nouvelle dignité, Vous disent mieux que des discours, ce que nous serons tous pour notre Archevêque. Et une juste et douce émotion vient se joindre à l'expression de nos hommages quand nous considérons que cette coupole grandiose, qui déjà se détache dans les airs avec une sorte de magnificence, ne protégera pas seulement le repos des restes vénérés, mais abritera encore de ses vastes contours votre trône archiépiscopal.

“ L'admirable Pontife, dont la vie prodigieuse et pleine de mérites s'est naguère éteinte parmi nous, au milieu de regrets universels, ce vieillard plus qu'octogénaire qui dans la paix où il habite, n'a rien perdu de son amour pour son diocèse, voyant, du ciel, ce trône préparé de loin par ses immenses travaux, et voyant sur ce trône son premier successeur, éprouve sans doute un indicible tressaillement de joie. Nous nous associons à ce beau sentiment de notre ancien Pasteur ; et de plus nous sommes heureux, Monseigneur, que ce majestueux monument dont s'honorera la religion, soit destiné par la divine sagesse à perpétuer à jamais, dans

un même souvenir et une gloire commune, votre nom et les noms de Lartigue et de Bourget.”

Après la réponse de Sa Grandeur à cette magnifique adresse, M. le vicaire-général Maréchal donna lecture d'une adresse de reconnaissance et de vénération à Sa Sainteté Léon XIII. Elle fut signée par les prêtres présents et sera prochainement envoyée au Souverain Pontife.

En voici le texte :

A Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, heureusement régnant.

TRÈS-SAINT PÈRE,

“Humblement prosternés aux pieds de votre Sainteté, les sous-signés, membres du clergé séculier et régulier de Montréal sont heureux de venir témoigner à Votre Sainteté les sentiments de la reconnaissance la plus vive et de la vénération la plus profonde dont ils sont animés envers Votre Sainteté et envers le Siège Apostolique.

“Le cœur paternel de Votre Sainteté, dont la sollicitude s'étend jusqu'aux régions les plus éloignées de la Ville éternelle, vient de donner à l'Église du Canada de nouvelles et magnifiques preuves de son amour et de son affection : l'antique métropole possède un Prince de l'Église et la dignité cardinalice dont Votre Sainteté vient de revêtir le très illustre et très méritant Archevêque de Québec, est un honneur qui rejaillit sur le Canada tout entier : Ottawa, la capitale politique de la Puissance, a été élevé au rang d'Archevêché.

“Pour ce qui est de Montréal, Votre Sainteté a daigné se rendre aux vœux ardents du très digne Evêque, du clergé et des fidèles de cet important diocèse, et Elle a bien voulu l'ériger en archevêché.

“Très Saint Père, Nous rendons à Votre Sainteté mille actions de grâces et nous embrassons avec amour la main du Vicaire de Jésus-Christ, qui déverse sur nous bienfaits sur bienfaits.

“Tant de sollicitude, tant de tendresse de la part de Votre Sainteté touche profondément nos cœurs, et nous sentons le besoin de dire bien haut à Votre Sainteté que nous La vénérons, que nous serons toujours attachés à sa personne sacrée, que nous accepterons avec joie ses décisions, et que la chaire de Pierre sera le phare, vers lequel nous tournerons les yeux en toutes les circonstances, et que c'est sur la lumière qu'Elle projette sur le monde entier, que nous nous guiderons toujours.

“Amour, reconnaissance, vénération, obéissance ; voilà les sentiments que les sous-signés déposent aux pieds de Votre Sainteté, en sollicitant la Bénédiction Apostolique ”.

Montréal, 6 juillet 1886.

Suivent les signatures.

Les Messieurs du clergé, qui n'ont pu se rendre à la manifesta-

tion du 6 juillet, et qui seraient désireux de signer cette adresse sont priés d'envoyer leurs noms à l'archevêché (*Communiqué de l'Archevêché*).

Plus tard les commissaires d'^{**}Ecoles catholiques et les Principaux et les Professeurs relevant de ces écoles se présentèrent à l'Archevêché pour offrir leurs félicitations à Sa Grandeur.

M. Edouard Murphy, au nom des commissaires, et M. le Principal Demers, au nom des professeurs, lurent chacun une adresse à Sa Grandeur, qui fut toujours si dévouée à l'œuvre de l'éducation.

Mercredi, 30 juin dernier, a eu lieu à l'Ecole du Plateau la distribution des prix aux élèves de l'Académie commerciale catholique et de l'Ecole polytechnique de Montréal. Cette solennité était présidée par M. le vicaire-général Maréchal, entouré de plusieurs prêtres, des directeurs et professeurs, et de plusieurs citoyens distingués.

Après que M. Archambault eut fait un exposé rapide des travaux de l'année, et eut donné un cordial souvenir à M. le curé Roussetot, en France en ce moment, eut lieu la distribution des récompenses, entremêlée de morceaux de chant et de musique, puis M. le vicaire-général prononça le discours suivant :

Mes chers enfants,

Vous me permettrez de vous dire quelques mots, d'abord pour vous remercier des paroles élogieuses que vous avez adressées à messieurs les commissaires et autres amis de l'éducation, ainsi qu'au Saint-Père Léon XIII, et puis pour vous féliciter des succès qui ont si bien couronné votre application à l'étude dans vos classes respectives.

Si j'en juge par le programme des matières d'enseignement suivi à cette Académie, et par le témoignage de M. Sorin, chapelain de cet établissement, de M. le principal et des professeurs, témoignage qui vous est si favorable ; si j'en juge par le palmarès qu'on vient de lire, il me semble que je puis dire avec vérité que vous avez fait une bonne année, une année de progrès.

Laissez-moi vous dire, mes enfants, que vous devez ces progrès au dévouement de vos professeurs, qui s'appliquent à l'accomplissement de leurs devoirs d'instituteurs catholiques avec un zèle et une habileté dignes d'éloge ; vous les devez aussi à votre application à l'étude, et à l'excellente discipline observée dans cette maison.

Mais ce sur quoi je désire attirer l'attention de vos bons et respectables parents et des amis de l'éducation, c'est sur la condition et le caractère de l'éducation et de l'enseignement que l'on donne à cette Académie.

On l'a dit, et on ne peut trop souvent le redire : l'homme est ce que l'éducation le fait. C'est l'éducation qui façonne les générations. Aussi l'Eglise s'est-elle appliquée avec un zèle et un soin dignes de l'importance de la chose, dans tous les temps, à donner à ses enfants une bonne éducation, persuadée qu'elle est que c'est la bonne éducation des enfants qui lui donnera à elle-même de dignes ministres, à l'Etat des législateurs et des magistrats intègres, aux familles des chefs vertueux et des enfants dociles et respectueux, à l'Eglise des membres fidèles, et à la société des citoyens utiles.

Mais, pourriez-vous me dire, qu'est-ce qu'une bonne éducation ?

L'éducation a un double objet : la culture de l'esprit, en communiquant des connaissances utiles à l'enfant, selon sa condition, et la culture du cœur, en le formant aux vertus chrétiennes, et l'ernant de qualités qui font le bon chrétien

et le bon citoyen. Telles sont les conditions de la bonne éducation: Une éducation qui ne s'occuperait que de la culture de l'intelligence, que d'orner l'esprit de science et de connaissances utiles, mais qui négligerait la culture du cœur, et ne s'occuperait pas de former les enfants aux bonnes mœurs, cette éducation serait une éducation tronquée, fautive, une éducation pleine de dangers pour l'enfant, comme pour la société.

Tels sont les caractères substantiels de la bonne éducation. Or, l'éducation que l'on donne dans cette Académie Catholique a ce double caractère. 1o On s'applique à la culture de l'esprit, en ornant l'intelligence de l'enfant, de connaissances utiles, qui le mettent en état d'occuper honorablement et utilement quelque position, dans les diverses carrières qui s'offrent à son aptitude, soit dans le commerce, soit dans quelques professions industrielles.

En effet, cette Académie est pourvue de tous les éléments nécessaires pour obtenir ce but important. A la direction sont préposés un principal qui a vieilli et usé sa vie dans l'enseignement, et des professeurs habiles, dévoués à la bonne éducation de la jeunesse, qui tous comprennent l'importance de leurs fonctions, et qui s'appliquent avec un zèle digne d'éloge, à l'accomplissement de leurs devoirs d'instituteurs catholiques et d'éducateurs chrétiens de la jeunesse.

2o Si l'on s'applique avec soin à la culture de l'intelligence des enfants, la culture du cœur n'est pas négligée. Cette partie importante de la bonne éducation attire l'attention et partage les soins et la sollicitude de ceux qui sont préposés à l'administration de cette maison d'éducation.

Je suis heureux de le dire, à l'Académie du Plateau, la religion est enseignée, la piété est en honneur, et, ce qui vaut mieux encore, elle est pratiquée.

Dans le programme des matières d'enseignement, la science de la religion occupe une place, et a une part considérable du temps consacré à l'enseignement des matières de classe.

La direction spirituelle des enfants est entre les mains d'un chapelain, M. Sorin, bien connu par son dévouement à la bonne éducation des enfants, et qui est considéré par le corps enseignant, comme un ami, comme un auxiliaire nécessaire, et dont la présence à l'Académie est toujours accueillie avec plaisir.

A l'Académie on n'a pas peur du prêtre, et, permettez-moi, MM. les Professeurs, de le dire, c'est avec raison.

Les talents naturels, les ressources de l'art pédagogique peuvent suffire à un professeur pour communiquer de la science, des connaissances à ses élèves; mais lorsqu'il s'agit de la culture morale de l'enfant, de former son cœur aux vertus qui font le bon chrétien et le bon citoyen, les moyens naturels ne suffisent pas; il lui faut les moyens surnaturels, que la religion seule peut lui fournir. Il lui faut l'influence légitime et la direction de l'Eglise.

C'est donc avec raison qu'on sait ici apprécier la présence et l'influence du prêtre dans l'éducation de la jeunesse, et la nécessité de l'enseignement de la religion, qui est une partie essentielle et indispensable de toute bonne éducation.

Oui, je suis heureux de le dire: A l'Académie du Plateau, le prêtre a toute la latitude désirable pour la direction spirituelle des élèves. J'espère que cet heureux état de chose y sera toujours maintenu pour l'honneur de l'Académie, pour l'avantage des enfants, des familles et de la société.

Investiture solennelle du cardinal J. Gibbons à la cathédrale de Baltimore.

La nouveauté des cérémonies de l'investiture d'un Prince de l'Eglise, et l'ardent désir de rendre honneur au nouveau cardinal avaient attiré à la cathédrale une affluence de catholiques et de protestants qui fut limitée seulement par la dimension de l'édifice

religieux. Le gouvernement des Etats-Unis était représenté par M. le secrétaire Lamar ; l'Etat de Maryland, par le gouverneur Lloyd ; la ville par le maire Rodger. Le président Cleveland avait envoyé au cardinal une lettre de félicitations.

La cathédrale était admirablement décorée. Le nouveau cardinal sur son trône était avec les vêtements d'archevêque jusqu'après la messe, mais il portait tout le temps la calotte que lui avait envoyée le Pape. A ses côtés se trouvaient son prêtre assistant et ses diacres d'honneur. A sa gauche étaient les archevêques Ryan, Corrigan et Leray et, après la messe, l'archevêque Williams. En face du cardinal, sur un trône, était assis l'archevêque Kenrick de Saint-Louis, le délégué apostolique. A la gauche de l'archevêque Kenrick se trouvaient assis les autres archevêques et les évêques en rochet et en cape. Derrière étaient les prêtres en surplis et des moines. En face du cardinal, on voyait Monsignor Stranerio, l'ablégat, en vêtement couleur pourpre et le comte Macciola, le garde-noble, en brillant uniforme. Sur une table devant l'ablégat, se trouvait la barrette rouge.

La grand'messe fut chantée par Mgr Williams, archevêque de Boston. A l'élévation, le cardinal avec son prêtre assistant et ses diacres d'honneur descendit de son trône et s'agenouilla devant l'autel en enlevant sa calotte. Il replaça sa calotte et retourna à son trône où il demeura jusqu'à l'imposition de la barrette. A l'Agnus Dei, le prêtre assistant du cardinal, Monsignor McColgan fut escorté à l'autel par le maître des cérémonies où il reçut le baiser de paix du célébrant. Monsignor McColgan transmet le baiser au cardinal qui le donna à ses diacres d'honneur.

Après l'Evangile, Mgr Ryan, archevêque de Philadelphie, donna le sermon. Sa Grandeur qui avait pris pour texte ces paroles de St-Luc : *“ Et moi je vous prépare le royaume comme mon Père me l'a préparé ”* xxii-29, fit d'abord l'historique de la vie du nouveau cardinal.

Après la messe, le délégué apostolique, le vénérable Mgr Kenrick, archevêque de Saint-Louis, plaça sur la tête du cardinal, agenouillé devant lui, la barrette cardinalice. Le cardinal se leva, ôta sa barrette, monta les degrés de l'autel et fit en latin une allocution au délégué et une autre à l'ablégat, puis en anglais, il en fit une au peuple.

Voici le texte de ces trois remarquables allocutions :

“ C'est pour moi une grande joie, mon très révérend Père, que vous un prélat si distingué, ayez été délégué par le Souverain Pontife pour me conférer les insignes de la haute dignité à laquelle j'ai été élevé, non par mon propre mérite, mais par la grâce et la faveur du saint siège. Nous vous vénérons comme notre doyen d'âge, aussi bien que de consécration épiscopale ; mais surtout nous vous aimons et nous vous révérerons pour votre savoir, votre piété, votre zèle inlassable, en un mot, pour toutes ces vertus d'évêque qui, depuis de si nombreuses années, vous ont fait

notre modèle et notre guide pour gouverner nos diocèses et nourrir les brebis qui nous ont été confiées avec la nourriture de la saine doctrine.

“ C'est pour moi une grande satisfaction, très révérend Père, de voir aujourd'hui en votre personne le frère de celui, dont quoique bien indigne, je tiens aujourd'hui la place—le savant et distingué Francis Patrick Kenrick. Il fut la gloire et l'orgueil de notre hiérarchie et s'acquît un grand renom. D'un caractère agréable, d'une ardente piété, d'une érudition vaste et forte, il porta haut la gloire de la maison de Dieu. Ni sa renommée, ni ses louanges ne seront oubliées de l'Eglise à laquelle il prodigua ses soins incessants et pour laquelle il fut un solide rempart par sa vertu et sa sainteté, par son éloquence émouvante en prêchant la parole de Dieu, et surtout par l'exemple de sa vie sans tache.

“ Avec un respect et une reconnaissance profondes, je chéris sa mémoire comme celle de mon père dans le sacerdoce. Car ce jour est l'anniversaire d'un événement que je ne puis jamais oublier : il y a vingt-cinq ans aujourd'hui, le très vénérable et très saint archevêque de Baltimore m'élevait à la dignité du sacerdoce.

“ Pour tout cela, donc, je rends grâces à N. S. Père Léon XIII et à vous, très révérend Archevêque, et je prie le Dieu Tout-Puissant, dispensateur de toutes choses, de même qu'Il lui a plu de vous accorder sur la terre une longévité peu commune, de vous accorder des jours sans fin près de Lui dans le Ciel.”

Le cardinal s'est ensuite adressé à l'ablégat, Mgr Straniero.

“ Très révérend et illustre ablégat : c'est pour moi un devoir très agréable de vous exprimer, au milieu de cette auguste assemblée, mes sentiments de profonde gratitude. A travers la vaste étendue de terre et de mer qui nous sépare de notre grande cité mère, vous êtes venu en toute hâte, apportant avec vous les insignes de la haute dignité à laquelle j'ai été élevé par la grâce et la faveur de N. S. Père Léon XIII. Mais en vérité, la distance, quelque grande qu'elle soit, ne peut arrêter ceux qui sont chargés d'une mission du vicaire de Jésus-Christ dont l'empire couvre toute la terre. De telles personnes sont chez elles dans le monde entier.

“ Soyez donc parmi nous, non comme un étranger, mais comme un frère au milieu de ses frères. Nous osons espérer que vous verrez par vous-même avec quelle loyauté les catholiques des Etats-Unis conservent intacts les droits, et respectent l'autorité du siège apostolique, et avec quelle obéissance et quel filial dévouement ils chérissent le Souverain Pontife comme le père et le maître de tous les chrétiens.

“ Ce vous sera, sans aucun doute, une très grande satisfaction d'observer l'état florissant de l'Eglise aux Etats-Unis, et, fortement impressionné de cet heureux état, ce sera votre joie d'en mettre le tableau sous les yeux du Souverain Pontife. Cette espérance remplit nos cœurs de bonheur au milieu de ces solennités—solen-

nités qui ne peuvent manquer d'être une source de consolation et de joie pour notre Auguste Père. Puisse Dieu vous tenir ici dans sa sainte garde et vous accorder un heureux retour auprès du Souverain-Pontife."

Le cardinal parla ensuite ainsi aux Prélats, au clergé et aux laïques :

"Très Révérends, Hauts Révérends et Révérends Pères, comment puis-je suffisamment vous remercier, pour votre bonté d'être venus de lieux si éloignés, et en si grand nombre pour rehausser cette solennelle cérémonie par votre présence distinguée ? Vous êtes venus des bords du St Laurent et du Mississipi ; vous êtes venus des rives du Pacifique et de l'Atlantique, du Nord, du Sud, de l'Ouest, de l'Est pour payer le tribut de votre affection à ce Siège Métropolitain ! Quelle preuve plus forte peut-il y avoir des liens fraternels qui nous unissent ? Vraiment nous pouvons nous écrier : "*Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum*".

"Je regarde votre présence ici en ce jour comme une nouvelle preuve évidente—si une preuve était nécessaire—de votre condescendance et de votre amitié envers moi. Mais ce sentiment purement personnel est bien surpassé par cette pensée que votre présence ici, en ce jour, est la preuve de votre affection pour ce Siège vénérable de Baltimore. Vous êtes tous unis dans le Seigneur à des épouses nées de cette fertile mère. Plusieurs de ses filles l'ont surpassée en majesté et en splendeur, ainsi que par le nombre et la richesse de leurs enfants, mais comme de véritables filles elles n'ont jamais cessé d'aimer et de révéler la mère qui leur a donné naissance. Et vous-mêmes, comme les représentants de ces filles, vous êtes les premiers à vous hâter de payer l'hommage de votre dévouement à cette mère. Aujourd'hui en accord complet, nous disons : *Multæ filix congregaverunt divitias, tu supergressa es universas*."

"Oui, chère mère—notre mère—vous les avez surpassées toutes en traditions vénérables, en associations pieuses, par la gloire de souvenirs riches et doux qui couronnent votre front sacré. Il y a certainement plusieurs temples plus vastes et plus majestueux que celui-ci, mais aucun n'a vu dans son sanctuaire tant d'illustres Prélats. Dans ses murs ont été tenus dix conciles provinciaux, trois conciles nationaux, en 1852, en 1866, en 1884. Combien de fois ont résonné sous cette voûte les voix d'un Hughes, d'un McCloskey, d'un Purcell, d'un Fitzpatrick, d'un McGill, d'un O'Connor."

"La pierre angulaire de cette cathédrale a été posée par le Patriarche de l'Eglise Américaine, l'immortel Carroll. Dans cette chaire ont apparu—lumineuse succession—un Maréchal, un Whitfield, un Ecclerton, un Kenrick, un Spalding, un Baley, grands noms, dont la renommée est impérissable dans les annales de l'Eglise de l'Amérique.

“ De telles traditions sont les nombreux chaînons de cette chaîne d'or qui lie nos cœurs à cet ancien siège. Une autre chaîne qui nous touche tous, et qui surpasse tous les liens qui nous tiennent, est la chaîne qui nous lie à la chaire de Pierre. Je suis donc assuré, Très Rév. Hauts Rév., et Rév. Pères, que vos cœurs s'uniront au mien dans un message de remerciements à notre bien-aimé Pontife pour l'événement que nous célébrons aujourd'hui. Ce n'est pas un honneur qui me soit personnel. C'est un honneur conféré à ce siège vénérable, que tous vous aimez tant, et un honneur conféré à l'Eglise d'Amérique. C'est une marque signalée de haute estime et d'admiration pour notre chère patrie, au bien être spirituel de laquelle, dès le premier jour de son élévation à la chaire de Pierre, Léon XIII a pris tant d'intérêt.

“ Dieu fait surgir à chaque époque des hommes pour satisfaire aux exigences du moment. Il a providentiellement élevé de nos jours un illustre Pontife pour satisfaire aux nécessités de ces temps troublés. Comme Léon 1er qui, par sa majestueuse attitude et sa ferme éloquence, arrêta la marche d'un conquérant dévastateur et sauva Rome de la destruction ; ainsi le treizième de ce nom a pacifié le plus puissant empire des temps modernes en redonnant la paix et la liberté à l'Eglise Allemande. Il a été l'arbitre choisi par deux grandes nations Européennes, et sa décision impartiale, acceptée avec reconnaissance par leurs gouvernements, a fait taire les disputes et rétabli la paix et l'harmonie. En regardant plus loin encore à l'est, nous voyons deux grands peuples, qui ne sont pas cependant dans le giron de la chrétienté, s'honorer d'entretenir des relations directes avec le Saint-Siège.

“ Jamais, peut-être, dans l'histoire de l'Eglise l'influence morale de la Papauté n'a été si fortement marquée et ne s'est exercée avec tant de succès que pendant le règne de Léon XIII ; jamais les véritables relations de l'Eglise et de l'Etat n'ont été plus clairement énoncées que dans sa mémorable lettre encyclique *Immortale Dei*.

“ Chez aucune nation du monde le Pape ne trouve des enfants plus loyaux et plus dévoués que parmi le clergé et les laïques de cette libre république. Je suis, en outre, heureux d'ajouter que nos frères séparés, bien que ne partageant pas notre foi, ont partagé notre profonde admiration pour le caractère bienfaisant et les éclatantes qualités d'homme d'état du Souverain Pontife actuel.

“ Bien-aimés frères laïques, je vous le dis de cœur à cœur, il n'y a pas d'endroit sur la terre qui me soit plus cher que le Sanctuaire où je suis maintenant et le diocèse que je sers. Et comment pourrait-il en être autrement ? comme l'Archevêque de Philadelphie le remarquait, c'est ici, dans cette cathédrale, que j'ai poussé mon premier soupir de chrétien. A ces fontaines baptismales je fus régénéré dans les eaux du baptême. Presque à l'ombre de ce temple, dans le vieux Séminaire de Ste Marie, je fut élevé à la

dignité du sacerdoce par les mains du vénérable Archevêque Kenrick, l'illustre frère de celui dont j'ai l'honneur de recevoir aujourd'hui la barrette. C'était à cet autel que je fus consacré Evêque par mon prédécesseur, et mon père en Jésus-Christ, le vénérable Mgr Spalding.

“ Nous tous dans ce diocèse jusqu'au plus humble prêtre nous considérons comme un honneur et un devoir de travailler sur ce sol sacré du Maryland, où nos ancêtres, il y a deux cent cinquante ans, plantèrent la croix et élevèrent au-dessus la bannière de la liberté civile et religieuse et appelèrent les opprimés des autres parties du pays à venir s'abriter sous ses plis protecteurs. Quel saint enthousiasme n'évoqueraient pas ces souvenirs ; quel attachement ne s'éveillerait pas pour la religion et pour cette contrée ! Puisse le devoir constant de ma vie être de marcher sur les traces laissées par mes illustres prédécesseurs sur ce Siège et sur celles du premier Cardinal-Archevêque des Etats-Unis qui tout dernièrement a reçu sa récompense et dont l'éclatant mérite n'était surpassé que par sa modestie et son humilité. Puisse aussi, bien chers frères, votre bonheur être d'égaliser la foi et les vertus civiques de vos ancêtres et de transmettre cette foi et ces vertus intactes comme un précieux héritage aux générations futures. ”

Après ces allocutions, le cardinal entonna le *Te Deum* et pendant le chant il se retira à la sacristie pour revêtir ses habits de cardinal. Quelques minutes après, il reparut avec une magnifique *cappa magna* écarlate et les autres vêtements de son rang, escorté de l'ablégat, du garde-noble, de Monsignor McColgan et des diacres d'honneur. De la plateforme de l'autel le cardinal chanta une prière d'action de grâces, la prière pour le Pape et donna sa bénédiction au peuple.

La cérémonie était terminée. Alors la procession se referma et sortit de la cathédrale dans le même ordre qu'elle avait en y entrant.

Voici les noms des prélats qui ont assisté à ces imposantes cérémonies.

Archevêques : NN. SS. P. R. Kenrick, de St-Louis ; J. J. Williams, de Boston ; P. J. Ryan, de Philadelphie ; M. Heiss, de Milwaukee ; F. X. Leray, de la Nouvelle-Orléans ; Edouard-Charles Fabre, de Montréal ; J. J. Lynch, de Toronto ; P. A. Feehan, de Chicago ; M. A. Corrigan, de New-York ; W. H. Elder, de Cincinnati ; W. H. Gross, d'Orégon.

Evêques : NN. SS. W. O'Hara, de Scranton ; R. Phelan, de Pittsburgh ; H. P. Northrop, de Charleston ; J. J. Kain, de Wheeling ; J. J. Keane, de Richmond ; J. O'Sullivan, de Mobile ; P. T. O'Reilly, de Springfield ; L. de Goesbriand, de Burlington ; J. Moore, de St-Augustine ; D. M. Bradley, de Manchester ; T. A. Becker, de Savannah ; S. V. Ryan, de Buffalo ; J. Dwenger, de Fort Wayne ; F. Janssens, de Natchez ; J. A. Watterson, de Columbus ; W. M. Wigger, de Newark ; C. P. Maes, de Covington ; J. Loughlin, de

Brooklyn ; B. J. McQuaid, de Rochester ; E. P. Wadhams, d'Ogdensburg ; Edouard Fitzgerald, de Little Rock ; H. Cosgrove, de Davenport ; Conroy, de Curium et Montes de Oca, de San Luis Potosi, Mexico.

UN ARCHEVÊQUE

I. *Origine et signification du mot.*

L'archevêque (*metropolita, archiepiscopus*), est un prince de l'Eglise qui non seulement est évêque d'un diocèse, mais qui exerce une sorte d'autorité sur les évêques de plusieurs diocèses compris dans un certain ressort géographique. La totalité des différents diocèses sur lesquels l'archevêque étend sa surveillance et sa juridiction se nomme *province ecclésiastique* ; de là le nom de *conciles provinciaux* donné aux conciles qu'il tient avec ses évêques suffragants, et qu'il préside. L'origine de cette espèce de suprématie de l'archevêque sur les évêques de sa province remonte aux temps apostoliques, quoique le nom d'archevêque ne paraisse dans l'histoire qu'à partir du quatrième siècle ; car ce fut dans les villes les plus peuplées, dans les *métropoles* mêmes de l'empire romain, que les apôtres fondèrent les premières églises chrétiennes. De ces églises mères la doctrine du salut se répandit sur les villes environnantes ; les communautés qui s'y formèrent, les évêques qui les dirigèrent, se trouvèrent naturellement, par leur filiation spirituelle, dans un rapport de dépendance et de subordination à l'égard de l'Eglise mère. L'évêque de la métropole jouissait, par conséquent, non seulement de l'autorité d'un successeur immédiat des apôtres, mais encore de la considération due à la première Eglise de toute la province, à l'Eglise mère, qui devenait par là-même le centre de toutes les affaires ecclésiastiques importantes.

La haute considération de ces évêques fut, par conséquent, fondée, dès l'origine, sur la manière dont le christianisme s'introduisit et se répandit, et elle se marqua peu à peu par la dénomination de métropolitain qu'on leur attribua. Mais comme, à dater du quatrième siècle, le nom de *métropole* fut transporté aussi à des Eglises de second rang, à cause des Eglises qui, à leur tour, en étaient devenues des filiations, il fallut naturellement que les Eglises mères proprement dites et leurs premiers pasteurs montassent d'un degré pour conserver l'ordre dans la hiérarchie, de manière que ceux-ci furent considérés comme des métropolitains de premier rang, et cette distinction s'exprima par les mots : *primat, exarque*. C'est dans ce sens, et comme synonyme d'*exarque*, que le métropolitain d'Alexandrie fut fréquemment nommé *archevêque*. En Occident, ce ne fut qu'à dater du deuxième siècle que le nom d'archevêque passa régulièrement à tous les métropolitains, et il se conserva invariablement depuis lors.

II. Droits des archevêques.

1. Anciennement c'étaient des droits qu'ils exerçaient seuls ou avec le concours de conciles provinciaux. Aux droits de la première espèce (*jura propria seu reservata*) appartenait : le droit de convoquer un concile provincial, de le présider, de proposer les résolutions sur les affaires soumises au concile, d'y promulguer les décrets ; d'exercer la surveillance sur les évêques suffragants, de recevoir les accusations portées contre eux et de les juger en première instance ; de connaître en instance d'appel des affaires portées devant la juridiction épiscopale ; de suppléer aux négligences des évêques dans les actes de leur charge, surtout de nommer, *Jure devolutionis*, aux fonctions ecclésiastiques données par les évêques contrairement aux canons et au droit ; enfin de confirmer les évêques nommés ou élus dans leurs provinces, de les consacrer, et d'en recevoir le serment d'obédience canonique. Aux droits que l'archevêque ne pouvait exercer qu'en vue et avec le concours du concile provincial (*jura communia*) appartenait : la faculté de donner des indulgences valables pour toute la province ; d'exercer sur les évêques suffragants la juridiction pénale, sous réserve du recours au Pape, et le droit de les déposer, également sous la réserve de la confirmation de la sentence par le Pape.

Comme, à dater du dix-septième siècle, l'usage des conciles provinciaux tomba, peu à peu dans certains pays, les droits des archevêques, en tant qu'ils demandent le concours des conciles, restèrent suspendus, tout comme les droits qu'ils pouvaient autrefois exercer sans le concours du concile sont presque tous, peu à peu, passés au Souverain Pontife.

2. Actuellement les droits d'un archevêque sont :

a) Très restreints par rapport à la *juridiction*. L'archevêque n'a conservé que le droit de connaître en appel des affaires qui sont encore aujourd'hui de la compétence de l'évêque, et qui ont été jugées en première instance devant lui ;—de veiller à l'accomplissement des prescriptions du concile de Trente par rapport à l'institution des séminaires diocésains et à l'obligation de résidence des évêques suffragants ;—de rappeler les négligents à leur devoir, et, en cas de résistance persévérante, de les dénoncer au Pape ;—de même que, à la vacance d'un siège de leur province, dans le cas où le chapitre ne nommerait pas, dans le temps normal, un vicaire-général capitulaire et un économé épiscopal, de faire le nécessaire par droit de dévolution. L'archevêque n'exerce plus de juridiction pénale à l'égard de son suffragant ; car, même pour connaître des délits qui n'entraîneraient pas la peine de la déposition, il faudrait qu'il convoquât un concile provincial.

b) En vue du haut rang que les archevêques occupent dans la hiérarchie, ils jouissent, outre les prérogatives épiscopales ordinaires, d'autres *privileges honorifiques*, soit ecclésiastiques soit politiques.—Ainsi, parmi les *insignes* ecclésiastiques qu'ils ont de

plus que les évêques sont : le *pallium*, qui, après avoir été, dès le cinquième siècle, une distinction spéciale de quelques métropolitains, est devenu une marque distinctive de la dignité métropolitaine, et a été depuis considéré comme le signe de l'union de l'archevêque avec le Saint Siège apostolique ; la *croix*, que l'archevêque peut, dans les occasions solennelles et dans son diocèse, faire porter devant lui.

Quant au titre et au rang des archevêques dans l'ordre politique, ils dépendent de la constitution particulière de chaque État.

Ainsi dans l'empire d'Autriche quelques-uns ont encore aujourd'hui le titre de prince, tels les archevêques de Vienne, de Salzbourg, de Prague. En Bavière et dans les provinces ecclésiastiques du Haut-Rhin, avant 1870, on leur donnait le titre d'Excellence, et ils prenaient rang après les ministres d'Etat. En Prusse, les archevêques ont le rang de premiers présidents et sont appelés Votre Grâce. En France, jusqu'à la chute du second empire, ils avaient le titre de Grandeur. Ils prenaient rang après les premiers présidents des Cours impériales. Ils avaient droit à des honneurs militaires quand ils entraient dans leur diocèse. Cinq archevêques ou évêques faisaient partie du conseil de l'instruction publique.

MORT DU CARDINAL GUIBERT.

New-York, 8.—Une dépêche de Paris annonce que le cardinal Guibert est mort la nuit dernière.

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.
11 Mach. XII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS :

Sarah Dempsy, ve McCray. — L. J. Bourbonnière. — Patrick Kelly. —
D. Maher. — David Barry. — W. Laurence. — Rœse Quintal, ép. Sicotte. —
Samuel McDonald. — L. Gauthier. — A. Morel. — H. Bastien, ép. Lacasse. —
A. Fortier. — M. Laviolette. — Catherine Bisaillon, ép. Kearney. — N. Lépine.
— Suz. Laberge, ve Simard. — A. Lemieux. — A. Pellerin. — L. Lachance.
— L. Rochette, ve Milan. — M. Burns, ép. Callwell.

DE PROFUNDIS.

REMÈDE DU DR SEY, DE PARIS

est sans contredit, le meilleur spécifique connu pour prévenir les dérangements
des organes digestifs et pour guérir ces organes quand ils sont malades.

C'est un remède composé des aromatiques les plus purs, qui stimule les fon-
ctions digestives et qui loin d'affaiblir comme la plupart des médicaments, tonifie
au contraire et vivifie.

De plus, il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de
sorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élé-
vées, il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Les certificats suivants donnent une preuve suffisante de l'efficacité du **REMÈDE**
DU DR SEY.

Monsieur S. LACHANCE Montréal.

Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le **REMÈDE DU DR SEY**, dont vous êtes l'agent
unique, m'a fait un grand bien. De tous les spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser
l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille
surtout aux personnes qui souffrent de la dyspepsie flatulente et j'espère que, comme
moi, elle verront leur santé s'améliorer notablement.

Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué **L. J. LAUZON, Ptre.**

Saint-Henri de Mascouche 10 octobre 1834.

M. Lachance. Ayant fait usage du **REMÈDE DU DR SEY**, pour la dyspepsie, je m'en suis très-
bien trouvée.

Sr Thomas, supérieure, salle d'Asile St-Vincent de Paul,
Montréal, 14 octobre 1834.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS \$1.00 LA BOUTEILLE.

Agent pour la Puissance,

S. LACHANCE, 646 ST-CATHERINE, MONTREAL

Succursale : Coin des **RUES DESERY & NOTRE-DAME, HOCHELAGA.**

PENTURES A RESSORT DE GEER

employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édi-
fices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENETRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

BEAUCHAMP & BÉTOURNAY

SAISON D'ÉTÉ. Assortiment complet et varié d'étoffes à robes des plus jo-
lies, et des meilleures fabriques. **CACHÉMIPIES** en très grande variété.

REDUCTION EXTRAORDINAIRE, dans les prix.

SPÉCIALITÉS D'ÉTOFFES, pour les communautés religieuses et les
pensionnats.

677 RUE SAINTE-CATHERINE MONTREAL,



CLOCHES D'EGLISES
THE JONES BELL FONDRY CO.
TROY N.-Y., U.-S.
MEARS & STAINBANK
LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL
22 RUE ST-NICOLAS, Montréal.
AGENTS DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,
FABRICANTS DE SOMMIERS EN EER.

BRITTON & BRUNET

PLOMBIERS

Poseurs d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR
TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL
COMMANDES EXECUTÉES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. CHS. VAILLANCOURT
Menuisier & Charpentier
45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois
et en peinture,

A BAS PRIX.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec
soin. Première qualité de drogues et matières
chimiques.

AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUTRES.

ARTHUR SIMARD

— DOREUR ET MANUFACTURIER DE —

MOULURES POUR CADRES.

Marchand de Gravures sur acier, Chromos, etc. Un magnifique as-
sortiment de miroirs dans tous les prix.

SPECIALITE

ENCADREMENT DE CHEMINS DE CROIX

— ET —

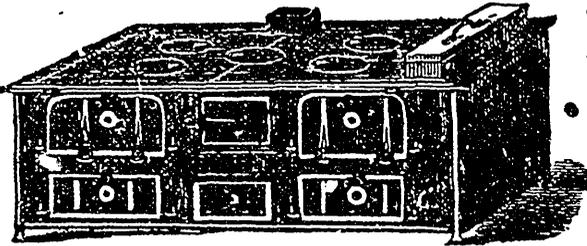
DECORATIONS POUR EGLISES

Atelier : ECOLE DE REFORME, RUE MIGNONNE

Magasin : No. 1662 RUE NOTRE-DAME, Montreal. P. Q.

POELES de CUISINE FRANÇAIS en fer forgé.

• LES
MEILLEURS
SUR LE
MARCHÉ
Adoptés



et approu-
vée par un
grand
nombre de
Pension-
nats, de
Convents,
d'Hospice
es et
d'Hôtels.

F. FROIDEVAUX

No. 264, RUE SAINT-LAURENT, No. 264

Posage d'Appareils de chauffage, pour Édifices publics et particuliers.

OUVRAGE GARANTI

COMMANDES EXÉCUTÉES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE—PRIX RAISONNABLES

HUILES POUR LAMPES DE SANCTUAIRES.
DECLAIRAGE POUR ETABLISSEMENTS PUBLICS, PENSIONNATS COLLEGES.
Pureté garantie.
DE TOUTES SORTES POUR L'INDUSTRIE.
ESSENCES ET PARFUMS, PRODUITS CHIMIQUES.
L. E. MORIN, jr. 14 Rue St-Thérèse, Montréal.

GRAND SYNDICAT DE LA PUISSANCE
DUPUIS, BRIEN, COUtlÉE & CIE.
(AUX DEUX BOULES D'OR)
SPECIALITE D'ETOFFES POUR COMMUNAUTES RELIGIEUSES
HAUTES NOUVEAUTES
(Ancienne maison PILON & CIE.)
647 et 649, Rue SAINT-CATHERINE, Montréal.

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie
pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour
les sculptures, etc. Service prompt
HURTEAU & FRERE,
92 Rue SANGUINET. MONTREAL

RECOMPENSE ! DE \$10 a \$50,
à toute personne qui nous in-
formera de quelque vacance
d'instituteurs dans les écoles ou de demandes. Pas de trouble ni de
dépense. Adresser un timbre pour circulaire à
L'AGENCE DES ECOLES, CHICAGO,
185 South Clarke St.
N. B. Nous avons besoin de toutes sortes d'instituteurs pour les écoles et les familles.

ORGUES--HARMONIUMS, DOMINION

—FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.—

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION, BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue : garantis pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SUA VITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrique étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums " DOMINION ".

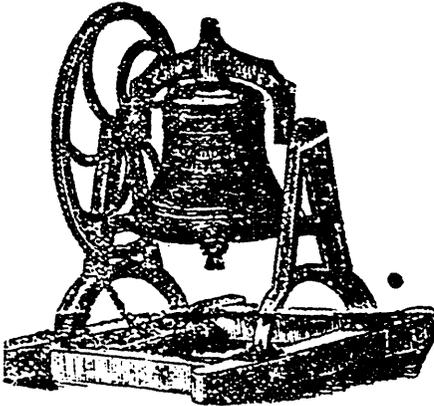
Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasins, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA
Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.

1676 RUE NOTRE-DAME, Montréal.



FONDERIE CANADIENNE

CLOCKES

POUR EGLISES, COLLEGES ET
COUVENTS

Seules ou en Carillons

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

(Fournitures pour intérieur des
Eglises.)

Appareils de chauffage d'après les
meilleurs systèmes.

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

UNE SPECIALITÉ

MESSIEURS LES ECONOMES FERONT BIEN DE VISITER

LES

—NOUVEAUX MARCHÉS A BEURRE—

DE

J. B. RICHER

POUR LEURS PROVISIONS D'AUTOMNE

MARCHÉ CENTRE

468½ Rue LAGAUCHETIERE, 468½

BOCCORSALE AU MARCHÉ ST ANTOINE, RUE LAMONTAGNE, MONTRÉAL

